



## Commission Locale de l'Eau

15 février 2024

Hamel

### Compte-rendu

*Liste de présence en fin de compte-rendu*

#### Réunion

Madame RAMETTE ouvre la réunion et indique que Monsieur BEAUCHAMP a un problème de santé, il ne pourra pas présider cette réunion. Elle le sera par Madame LABADENS qui arrivera en cours de réunion.

Madame RAMETTE laisse la parole à Madame VALLEE représentante de l'Agence de l'eau Artois-Picardie, Monsieur AUROUET et Monsieur BEURRIER pour le bureau d'étude ANTEA.

#### **Présentation du contexte**

Madame VALLEE présente le contexte de l'étude qui va être restituée. Elle explique les tensions sur la ressource en eau sur le bassin Artois-Picardie et indique que le SDAGE mentionne la Sensée comme territoire en tension à moyen terme.

Madame VALLEE précise que le SAGE doit être compatible avec la disposition B-2.3 du SDAGE Artois-Picardie 2022-2027 : *Définir un volume disponible* avec un objectif de démarrage de l'étude HMUC d'ici 2027.

Madame VALLEE indique que l'étude menée par ANTEA est basée sur une analyse historique **et le changement climatique n'est pas pris en compte.**

Cette étude ANTEA a été lancée suite à la demande du Préfet Coordonnateur de Bassin Artois-Picardie qui a demandé à la profession agricole d'adopter une gestion volumétrique

de ses besoins en irrigation pour début 2024.

Madame VALLEE explique que les résultats donnés définissent des enveloppes de volumes mobilisables. Elle explique que l'étude ne répond pas au Décret puisque le changement climatique n'est pas pris en compte.

Cette étude ANTEA sera à compléter par les SAGE pour prendre en compte cet aspect du changement climatique, ce sera l'étude HMUC, et aussi palier au manque de données.

Madame VALLEE ajoute que la modélisation qui sera réalisée par le BRGM avec l'Agence de l'eau va s'appuyer sur les données HMUC (Hydrologie, Milieux, Usages, Climat) des SAGE pour élaborer cette modélisation à l'échelle de la nappe de la craie.

### **Présentation de l'étude**

(Présentation jointe au compte-rendu)

Points informatifs :

- 23 Mm<sup>3</sup> prélevés sur le territoire de la Sensée sur la période 2006-2022 (moyenne annuelle), 90,5 % en eaux souterraines (21 Mm<sup>3</sup>) ;
- 2 masses d'eau souterraines : Craie des vallées de la Scarpe et de la Sensée, Craie du Cambrésis ;
- 2 unités sécheresse : Scarpe Amont/Sensée (communes du territoire de la Sensée sur le Pas-de-Calais) ; Escaut (communes du territoire de la Sensée sur le Nord) ;
- 1 seul piézomètre de référence sur le territoire : 00275X0005/P1 – Guémappe ;
- Pas de station hydrométrique de référence sur le territoire (basé sur l'Ecaillon à Thiant sur le SAGE de l'Escaut).

Monsieur AUROUET explique que cette présentation a pour objectif d'informer sur la démarche qui a été menée et donner les premiers résultats.

Monsieur AUROUET précise que la méthode a ses limites et que la recharge des nappes ne s'effectue pas forcément dans les périmètres des SAGE concernés.

Il prend le cas de Scarpe Aval, la recharge de la nappe s'effectue à partir du bassin de la Sensée. Les Sables du Landénien d'Orchies recouvrent la nappe de la craie sur le Douaisis. Ainsi l'eau qui tombe sur ce secteur traverse les Sables avant d'arriver dans la

nappe de la craie alors que sur la Sensée Amont, l'eau s'infiltré plus rapidement.

Monsieur AUROUET ajoute qu'il est nécessaire d'avoir une connaissance plus fine des prélèvements, et davantage d'informations sur les volumes prélevés.

Monsieur AUROUET explique que la nappe est réactive aux pluie de l'année suite aux données du piézomètre de Guémappe, ce qui n'est pas le cas sur Villers-en-Cauchies. Il ajoute qu'il existe une forte corrélation entre la rivière Sensée et la nappe à Etaing, ce phénomène est très marqué sur le territoire de la Sensée, beaucoup plus que sur d'autres territoires du bassin Artois-Picardie.

Monsieur AUROUET ajoute que, pour les eaux de surface, les volumes prélevés par les canaux n'ont pas été pris en compte ni le refroidissement des eaux industrielles.

Monsieur AUROUET porte attention sur les limites de la méthode et explique qu'il est nécessaire d'améliorer certains points. Il préconise d'avoir un suivi de piézomètres qui soient moins influents que celui de Guémappe, piézomètre qui est très réactif aux pluies.

#### Echanges avec la salle

Monsieur HERIN s'interroge sur la robustesse de l'étude. Les points de mesure sont faibles et il est bien noté, à Etaing, une relation eau de surface/nappe souterraine.

Il explique que la corrélation est bonne sur les années antérieures mais avec le temps, elle se dégrade. Selon le GIEC, la vitesse du changement climatique est accrue depuis 2017.

Il s'interroge sur les conclusions avec ce modèle.

Monsieur AUROUET répond qu'il existe beaucoup d'incertitudes. Il est nécessaire d'avoir une approche plus quantifiée notamment sur le secteur cyclicité.

Il ajoute que dans cette étude, le changement climatique n'est pas pris en compte mais qui devra l'être dans les études HMUC. **Cette étude est une première estimation.**

Madame VALLEE explique que l'étude n'a pas vocation à avoir une fourchette pour distribuer les volumes d'eau sur le SAGE.

Des éléments plus robustes seront à définir dans l'étude HMUC qui sera menée par le SAGE et avec la modélisation BRGM. Cette étude donne une tendance.

Monsieur HERIN s'interroge sur le renforcement du réseau de mesures à la fois sur le quantitatif et le qualitatif.

Monsieur AUROUET indique que c'est une proposition en complément de mesures. Il ajoute que cette action n'est pas simple à mettre en place : il est nécessaire de disposer des stations cours d'eau bien choisies et des piézomètres bien représentatifs. Il faut renforcer le niveau de mesures.

Monsieur BEURRIER ajoute que la nappe de la craie ne réagit pas de la même façon partout. Selon les piézomètres, la nappe de la craie réagit différemment.

Il ajoute que l'acquisition de données sera nécessaire pour les générations futures.

Il revient sur la modélisation qui va être engagée : il est nécessaire d'avoir un suivi d'1 an ou 2 années d'étude pour approfondir l'existant. Cependant, une reprise du modèle sera nécessaire dans 10-15 ans pour renforcer les données.

Il ajoute qu'une thématique sera sujette à discussion : le financement.

Il précise pour le territoire de la Sensée, que les stations de mesure en hydrologie sont limitées, **il sera nécessaire de compléter le réseau de mesures de façon bien pensée.**

Monsieur REYMBAUT émet une crainte sur la non prise en compte des canaux dans l'étude puisque le Canal Seine Nord Europe arrive sur le territoire.

Il ajoute que, lors de la dernière CLE, il a été rassuré que le prélèvement se fasse uniquement dans l'Oise mais s'interroge suite à cette étude sur les transferts d'eau.

Monsieur AUROUET explique que ces prélèvements n'ont pas été pris en compte puisque les volumes étaient trop conséquents.

Il ajoute que le pompage équivaut à un prélèvement mais à travers les écluses, l'eau est redonnée au milieu. Il est difficile de connaître les compensations liés aux pertes et qu'il serait judicieux de les définir, par prudence, dans les prochaines années.

Il précise que les prélèvements d'eau par les canaux sont connus en partie.

De plus, plus la navigation est importante, plus les prélèvements le sont également.

Monsieur BEURRIER explique que VNF leur a fait une présentation dans le cadre de cette étude. Il ajoute que le système est complexe à comprendre entre ce qui est prélevé, rejeté et la localisation de ces actions.

Il ajoute qu'il est difficile de savoir comment cela se détermine dans les cours d'eau.

Il explique que l'on peut avoir des soldes négatifs entre les prélèvements et les rejets. Les rejets identifiés sont importants à prendre en compte. Tous ces éléments sont nécessaires pour connaître l'impact sur la recharge de la nappe.

Il ajoute que dans les rejets, le refroidissement industriel n'a pas été pris en compte.

Il complète en indiquant que ce qui a été étudié sert à obtenir les volumes mobilisables potentiels.

Madame LASON explique que des rivières ont été canalisées.

Les canaux sont des réceptacles des cours d'eau avec un maintien des niveaux d'eau via des écluses et l'exutoire naturel est l'Escaut.

Elle explique que l'eau passe par des barrages, et qu'il n'y a aucun prélèvement hormis à Goeulzin pour la navigation. Elle ajoute que l'eau s'écoule naturellement vers l'Escaut.

Elle précise pour le Canal Seine Nord Europe qu'aucun prélèvement supplémentaire s'ajoute.

Monsieur GILLERON s'interroge sur l'issue des 2 canaux : Canal du Nord et Canal Seine Nord Europe, à savoir si ces eaux sont connectées.

Madame LASON répond que les 2 canaux ont le même exutoire.

Madame PICKAERT s'interroge sur la méthodologie.

Elle cite que le piézomètre de référence sur la nappe de la craie est situé à Guémappe, Elle demande si les résultats auraient été différents si le piézomètre était situé sur une commune ayant le recouvrement des Sables, notamment sur le Douaisis.

Monsieur BEURRIER indique qu'à Arleux, Wavrechain-sous-Faulx et Aubigny-au-Bac, de gros prélèvements sont recensés. Il explique que l'approche aurait été différente à cet endroit.

Il ajoute que l'étude a été menée à l'échelle du SAGE de la Sensée mais aussi sur les deux unités sécheresse du territoire à savoir : Scarpe amont / Sensée et Escaut.

Madame PICKAERT ajoute que sur ces secteurs, les prélèvements peuvent engendrer des problèmes de qualité d'eau, notamment sur les paramètres de nitrates et de nickel.

Monsieur BEURRIER porte attention à la répartition des usages notamment avec Scarpe Aval pour la problématique de qualité d'eau, la recharge se faisant sur le périmètre de la Sensée.

Il ajoute que la modélisation de la nappe de la craie peut permettre de regarder ces aspects d'un point de vue global.

Il complète en indiquant que si la nappe descend trop dans la partie captive (les Sables), cela aura un impact sur la qualité.

Monsieur DELILLE précise que dans le Plan Eau, tout le monde doit faire des économies. Pour les usagers et industriels, il est en accord avec cela mais pour l'agriculture, une augmentation de 10 à 15 % est prévue. Il explique que cette situation va poser problème à un moment donné.

Madame VALLEE indique que l'objectif de cette étude n'est pas la répartition des usages mais effectivement une baisse est prévue dans le Plan Eau. Elle ajoute qu'il faudra penser à de nouvelles cultures.

Monsieur BODDAERT fait le constat que l'on prélève trop sur la Sensée mais aussi sur Scarpe Aval, et on transfère de l'eau à l'extérieur du territoire. Il regrette que l'économique passe avant la ressource en eau.

Monsieur BEURRIER porte attention à la limite des SAGE. Le franchissement des seuils arrêtés sécheresse concerne peu ou prou tous les SAGE. Il serait judicieux de regarder à l'échelle du bassin Artois Picardie et déterminer le pourcentage de recharge de la nappe à l'échelle globale puisque certains territoires sont en tension ou n'ont pas de nappe dans leur territoire.

Monsieur HERIN porte attention sur la recharge de la nappe.

Il explique qu'il est nécessaire d'avoir une bonne gestion de la pluie. Selon le GIEC il ne va pas pleuvoir plus ou moins mais la problématique est sur la gestion de la pluie.

La tension se concentre sur le milieu urbain que ce soit des communes comme Hamel ou Lille.

Il ajoute qu'avec les changements climatiques, on va se retrouver face à un assèchement des sols, il est donc nécessaire de faire évoluer les pratiques agricoles puisqu'on va être

amené a avoir plus de ruissellements et de coulées de boues, il faut donc être vigilant la dessus.

Madame RAMETTE explique les suites de l'étude et notamment l'étude HMUC.

Comme le démontre ces résultats d'étude qui était attendus avec impatience pour connaître les besoins à approfondir, le territoire manque de stations de suivi que ce soit en réseau superficiel ou souterrain.

Elle ajoute que plusieurs difficultés sont rencontrées pour mener cette étude HMUC, elle rappelle que les études coûtent cher et qu'il est nécessaire de coordonner toutes les études, celle-ci, celle du SCOT Grand Douaisis et l'HMUC.

Madame RAMETTE indique également, au vu de la complexité rencontrée, que le SyMEA prendra une assistance à maîtrise d'ouvrage pour cette étude.

Madame LABADENS remercie l'ensemble des participants et conclut la réunion.

## Présence

44 participants

### **Collège des élus (7)**

AVE Annie, Maire Wasnes-au-Bac, Représentante CAPH

DORDAIN Christian, Maire de Bugnicourt

DUBUS Philippe, Maire de Haucourt

GILLERON Thierry, Maire de Palluel

LABADENS Sylvie, Conseillère Départementale du Nord

MANECHEZ Sylvie, Maire Noreuil, Représentante Communauté de Communes du Sud Artois

PRETTRE Michel, Maire d'Aubencheul-au-Bac

### Excusés

AUCHART Ernest, Maire d'Hannescamps, Représentant CC Campagnes de l'Artois

BEAUCHAMP Charles, Conseiller Départemental du Nord, Président CLE SAGE de la Sensée

GEORGET Pierre, Conseiller Départemental du Pas-de-Calais

PONT Jean-Paul, Maire de Tortequesne

SAVARY Jean, Représentant Communauté de Communes Coeur d'Ostrevent

### **Collège des usagers (9)**

BODDAERT Bertrand, Chambre d'Agriculture Nord Pas-de-Calais

DELABRE Fabienne, Hôtellerie de Plein Air

GRUSZECKI Pierre, Fédération Pêche 59

MASCAUX Ghislain, Chambre d'Agriculture Nord Pas-de-Calais

PICKAERT Ludivine, Noréade

RENOU Jean-Charles, EARL Pisciculture du Moulin du Roy

SILVAIN Didier, CCI

LUTTUN Julien, Fédération de chasse 59

RAIMBAULT Aurélien, Noreade

### Excusés

OBERTI Camille, Fédération pêche 59

RAOULT Paul, Président du SIDEN-SIAN

RENARD Daniel, Président du Comité Départemental de la Fédération Française de Canoë-Kayak

### **Collège des représentants de l'État (5)**

ANQUEZ Benoit, DDTM 62

BUIRE Nicolas, Agence de l'eau

MARCHIONI Hugo, DREAL Hauts-de-France  
KARPINSKI Jean-Philippe, Agence de l'eau  
VALLEE Karine, Agence de l'eau

### **CoTech HMUC (9)**

CADIX Catherine, SCoT Grand Douaisis  
DEMOOR Axel, CUA  
HOYAU Matthieu, CAPH  
LACAILLE Emmanuelle, AAC Escrebieux  
LAFONTAINE Adeline, SAGE Scarpe Aval  
LASON Tiphaine, VNF  
LEBORGNE Aurélie, Département 59  
LEMIRRE Baptiste, Douaisis Agglo  
PARSY Christian, SCoT Arrageois

### Excusés

APPORA Irma, CUA  
LELEU Fanny, SCoT Arrageois

### **Invités (14)**

AUROUET Axel, Bureau d'étude ANTEA  
BEURRIER Thierry, Bureau d'étude ANTEA  
DE NOTARIS Edouard, Aubencheul au bac  
DELILLE Jean-Paul, Bio en Hauts-de-France  
DERASSE Henri, Aubigny-au-Bac  
DEZ Jean-Yves, Raillencourt-Sainte-olle  
DUPAS Jean-Charles, Maire de Sauchy-Cauchy  
HERIN Jean-Jacques, Président ADOPTA  
LUNVEN Benjamin, SyMEA  
PARENT Marie, SyMEA  
RAMETTE Séverine, SAGE Sensée  
REYMBAUT Jean-Pierre, Tortequesne  
RINGEVAL Maryvonne, Raillencourt-Sainte-olle  
BOURGIS Fabrice, Voix du Nord